

TRANSPORTS

Premières privatisations de lignes SNCF

La phase opérationnelle de la mise en concurrence des lignes Nantes-Lyon et Nantes-Bordeaux a été lancée jeudi par le ministère des Transports. Résultat de la réforme ferroviaire, la libéralisation se fait au détriment des usagers et des cheminots.

« **A**vis de préinformation pour la mise en concurrence des lignes Intercités Nantes-Bordeaux et Nantes-Lyon ».

Par ces quelques mots introduisant un communiqué à en-tête, le ministère des Transports, jeudi, lancé la phase opérationnelle de l'ouverture à la concurrence du service public, pilier de la réforme ferroviaire que le gouvernement a fait passer en force en juin dernier. « Avec cette décision, l'État devient la première autorité organisatrice à s'engager dans le processus d'ouverture à la concurrence », se félicite même le ministère, qui précise « l'objectif d'un début d'exploitation en 2022 ». Les deux liaisons concernées sont des trains d'équilibre du territoire, TET, régies directement par l'État. Elles totalisent 1 million de voyageurs annuels pour un coût de 25 millions d'euros. En clair, « par cette annonce, le gouvernement signifie clairement et unilatéralement renoncer à garder la maîtrise de l'exploitation de ces lignes », résume la fédération CGT des cheminots des Pays de la Loire. Un désengagement déjà largement amorcé par le passage de nombreuses lignes TET dans le réseau TER, passant, dès lors, sous les responsabilités des régions. C'est le cas du Paris-Amiens-Boulogne, du Paris-Orléans-Tours ou encore du Clermont-Nîmes et du Paris-Rouen-Cherbourg.

Un contrat de service public pour l'opérateur qui remportera le marché

Dans cette course au tout-concurrence, nombre de régions se sont d'ailleurs déclarées favorables à une libéralisation anticipée, au premier rang desquelles Paca, qui a déjà lancé un appel à manifestation d'intérêt sur la gestion de ses lignes régionales.



Les deux liaisons concernées sont des trains d'équilibre du territoire, TET, régies directement par l'État. Stéphane Mahe/Reuters

Côté calendrier, l'État devrait publier « dans les prochains jours au Journal officiel de l'Union européenne » un avis définitif de préinformation. Une procédure d'appel d'offres s'ouvrira dès lors dans un délai de douze mois minimum, durant lequel, souligne le ministère, « tous les opérateurs candidats pourront faire valoir leurs atouts et propositions ». L'opérateur, SNCF comprise, qui remportera le marché sera alors lié à l'État par un contrat de service public.

L'État n'a pas choisi Nantes-Bordeaux et Nantes-Lyon par hasard. Ces deux lignes d'intérêt national « viennent de bénéficier

d'un renouvellement complet de leurs trains », précise le ministère. Mais, pour la CGT, c'est l'état des voies qui pose question, singulièrement sur « l'axe Nantes-Bordeaux dont la régénération est à ce jour suspendue à une répartition des financements » entre l'État, les régions et les collectivités pour un montant total de 138 millions d'euros. « Sans travaux, quel opérateur, public ou privé, s'engagera dans l'exploitation de cette ligne alors que les temps de parcours (...) promettent d'être rallongés avec de nouvelles limitations de vitesse ? » interroge le syndicat, qui émet

BRÉTIGNY-SUR-ORGE: UN CHEMINOT MIS EN EXAMEN

Jeudi, le parquet d'Évry a mis en examen un « dirigeant de proximité » de la SNCF, pour « homicide et blessures involontaires » dans le cadre de l'enquête sur le déraillement mortel en gare de Brétigny-sur-Orge, le 12 juillet 2013. « La justice cherche un lampiste », alors que « les véritables responsables du drame » sont ceux chargés « au plus haut niveau » de l'organisation du « système de production », regrette la CGT cheminots.

de « sérieuses craintes quant à la pérennisation de la desserte ».

« Les usagers du train n'ont pas besoin de concurrence pour que le service s'améliore et soit de meilleure qualité », martèle pour sa part le PCF, qui en appelle à ce que « l'État investisse dans les infrastructures, le matériel et les hommes afin de répondre aux besoins de la population ». Loin d'y répondre, ni à l'exigence d'un aménagement du territoire qui garantisse à tous l'accès aux transports, ce nouveau coup porté au service public ferroviaire s'inscrit, en sus, « à contresens de l'histoire », poursuit le PCF. Car, alors que de tous les ronds-points émerge depuis des semaines la revendication populaire d'un véritable service public, l'État choisi « d'assurer de nouveaux profits à des opérateurs privés ». Le tout, sans compter l'attaque sociale contre les cheminots qui, par décret du 26 décembre dernier, sont désormais dans l'obligation, sous peine de licenciement, d'accepter le transfert au nouvel opérateur. ■

MARION D'ALLARD

Presse LVMH recapitalise grassement le Parisien/Aujourd'hui en France

Ufipar, la société du groupe de luxe LVMH qui détient à 100 % le capital du journal le Parisien/Aujourd'hui en France, a recapitalisé fin novembre 2018 le quotidien, à hauteur de 81,67 millions d'euros, selon Pierre Louette, PDG du groupe Les Échos-Le Parisien. Sur cette somme rondelette, 48,12 millions d'euros sont destinés à apurer les pertes du journal jusqu'au 31 décembre 2017, soit le financement de trois plans de départ, a précisé Pierre Louette. Et 33,55 millions d'euros vont servir à préparer les pertes de 2018 et 2019. Le Parisien/Aujourd'hui a aussi prévu de massivement investir dans le numérique et teste en ce moment un nouveau logiciel. Le quotidien compte 15 000 abonnés numériques, contre plus de 100 000 au Figaro ou au Monde. Pierre Louette souhaite développer « des moteurs auxiliaires d'activités qui, elles, sont rentables », afin de redresser les comptes du journal d'ici à 2019 ou 2020. ■

CA. C.

«Grand Débat» La CGT et Solidaires n'iront pas à Matignon avec les autres syndicats

C'est un non franc. Jeudi, Philippe Martinez, secrétaire national de la CGT, a confirmé qu'il n'irait pas ce vendredi à Matignon pour discuter du « grand débat national » organisé par l'exécutif en réponse au mouvement des gilets jaunes. « Le premier ministre nous a reçus le 10 décembre en disant : "J'ai sûrement fait des erreurs, j'écoute pas assez, aujourd'hui dites-moi ce que vous voulez et je vous écouterai" », a expliqué le leader de la CGT. Mais, « le 31 décembre, Emmanuel Macron a dit "Je ne change rien", lors de ses vœux ». Il s'est dit en revanche « ouvert à des débats citoyens ». Solidaires n'ira pas non plus. « C'est de la communication », a précisé Éric Beynel, son porte-parole, soulignant qu'il n'y avait pas « de changement de la politique ». De leur côté, Laurent Berger (CFDT), Yves Veyrier (Force ouvrière), François Hommeril (CFE-CGC), Philippe Louis (CFTC) et Luc Bérille (Unsa) se rendront au rendez-vous prévu. ■

C. R.

Renault Le syndicat SUD saisit la justice contre Carlos Ghosn

Le syndicat SUD du constructeur automobile a annoncé mercredi avoir lancé une procédure pour savoir si le magnat de l'automobile et d'autres membres de la direction de Renault « ne se sont pas enrichis indûment sur (le dos des salariés) qui subissent depuis plusieurs années une politique de blocage des salaires et des conditions de travail dégradées en lien avec les méthodes de management » du PDG et de son équipe. SUD examine la possibilité de saisir le procureur de la République, « afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire ». Une demande d'autant plus urgente que Libération révélait jeudi que Ghosn était domicilié fiscalement aux Pays-Bas depuis 2012. Cette révélation a relancé le débat sur la démission du patron de Renault jusqu'à l'Assemblée nationale. Par ailleurs, les administrateurs du constructeur automobile étaient convoqués pour une « réunion extraordinaire » jeudi soir, sans précision d'ordre du jour. ■

L. N.